III république, président

Par **catwoman06**, le **04/06/2008** à **08:59**

Bonjour,

histoire de me mettre en appétit pour le rattrapage, j'ai traité quelques sujets qui ont été donné auparavant. Mais n'ayant pas de corrections, peut être que le forum pourrait m'aider!) Image not found

[u:3lm58jzd]sujet :[/u:3lm58jzd] le président sous IIIème république
problématique: Comment, par la pratique, le pouvoir du président a-t-il évolué? (j'ai deux plans a vous proposer)

I- Les pouvoirs du Président (inscrit dans la constitution)

A- Instauration république (loi Constitutionnelle 1875, amendement Wallon...)
B- Les pouvoirs du président (en théorie des pouvoirs importants)

II- Conséquences de la pratique

A- Effacement du président République (la pratique de la constitution, Grévy, ...)
B- Présence du président de conseil (rivet, contreseing ministériel...)

[u:3lm58jzd]autre plan[/u:3lm58jzd]:

I- Les rapports du président avec le gouvernement

A- Constitution = Régime dualiste (loi constitutionnelle, pouvoirs président...)
B- Présence d'un président de conseil

II- Les rapports entre le pouvoir Exécutif et législatif

A- pratique parlementaire Moniste
B- Instabilité gouvernementale chronique

merci

Par **x-ray**, le **04/06/2008** à **17:39**

L'adoption d'un plan "historique" est assez pertinent dans le cas du président sous la IIIème.

Toutefois, je trouve que tu ne démontre rien et que tu es trop descriptive. Si tu veux continuer à travailler, je te propose de revenir avec ton premier plan, mais en le retravaillant. Essaye de démontrer quelque chose...Or, pour cela, il faut bien travailler ta problématique. Ce n'est pas qu'une phrase qu'on balance, mais bien un axe de travail dont tous les mots doivent être pesés.

Dans le plan 2, je trouve que tu n'es pas assez centrée sur le sujet. Ton II est trop loin de la problématique.

Bon travail

Par **catwoman06**, le **04/06/2008** à **17:58**

merci pour ces explications ! je vais donc retravaillé mon premier plan, l'approfondir !
j'avoue que j'ai pas vraiment fait d'efforts au niveau des titres, ni même de la problématique, enfin ce n'est juste qu'un exercice.

Par **x-ray**, le **04/06/2008** à **18:33**

Fais tes exercices comme des devoirs. Sinon, tu ne t'entraînes pas vraiment. Tu perds du temps...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés